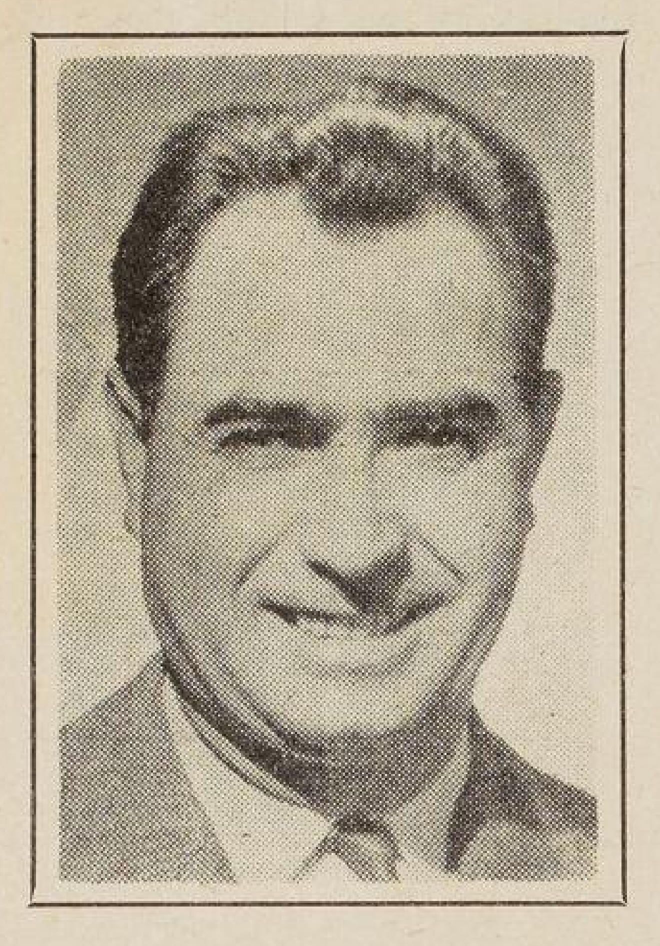
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 - DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

CIRCONSCRIPTION DE COSNE-SUR-LOIRE



PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

CITOYENNES, CITOYENS,

Pour la seconde fois, vous allez élire le 18 Novembre prochain le Député de votre circonscription au scrutin majoritaire à deux tours remis en vigueur en 1958. Pour la seconde fois, la Fédération Socialiste S.F.I.O. de la Nièvre présente à vos suffrages le même candidat qu'en 1958, André BEAUCHET, et le même remplaçant éventuel, Hubert BRUANDET.

Notre candidat : André BEAUCHET

Né à Nevers, le 19 Août 1914, il est l'arrière-petit-fils d'un cultivateur d'Ourouër, déporté en 1851, le fils d'un ouvrier chaudronnier, révoqué pour fait de grève en 1921, qui fut Secrétaire du Syndicat des Métaux, Conseiller Prud'homme et Conseiller Municipal de Nevers durant de longues années.

Après avoir exercé diverses activités professionnelles dans l'administration et le commerce, il est depuis 1956 journaliste à Cosne-sur-Loire.

Il dirige la Fédération de la Nièvre du Parti Socialiste S.F.I.O., depuis 1953, d'abord conjointement avec Léon DAGAIN, puis seul après la disparition de ce militant regretté. Il continuera demain, investi de votre confiance, à servir l'idéal républicain, laïque, démocratique et social, conforme à ses traditions familiales et à ses convictions politiques. Il continuera la lignée des élus socialistes qui eurent l'honneur de représenter la Circonscription de Cosne : Eugène Laurent et Arsène Fié.

Son remplaçant éventuel : Hubert BRUANDET

Dernier né (le 12 Novembre 1929) d'une famille de sept enfants, il dirige avec compétence et courage la ferme paternelle. Président du Cercle des Jeunes Agriculteurs du Canton de Pougues, il est également Président du Syndicat des Agriculteurs de Nolay (adhérent à la F.D.S.E.A.) et Administrateur de la Coopérative de céréales de Prémery.

Notre programme :

Plein emploi et développement économique de la région

par l'implantation d'industries décentralisées,
par l'aménagement touristique (Val de Loire, Pougues-les-Eaux).

Défense de l'agriculture et amélioration de l'habitat rural

par la coopération, l'organisation des marchés, en faisant de l'agriculteur un " Français à part entière ".

Défense de l'École Publique

par la construction d'écoles primaires, secondaires et techniques,
par le retour à la laïcité de l'enseignement.

Pour la République, Pour la Démocratie, Pour la Paix,

VOTEZ SOCIALISTE

***Votez pour* André BEAUCHET**

Électrices, Électeurs,

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.
Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;

— que le Pays ne retombe pas dans **l'instabilité gouvernementale** et ne demeure pas **au pouvoir d'un seul homme.**

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. En menaçant de son départ, De Gaulle a faussé le résultat du référendum. Il lui a donné un caractère plébiscitaire.

Malgré cela, une partie des Français a voté OUI par souci de stabilité. En votant NON, ou en s'abstenant, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée, la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants de 4 grandes formations politiques de notre Pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LÉGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.
ÉQUILIBRE DES POUVOIRS : Le gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITÉ DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'État par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIÉ AU PLAN ÉCONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CRÉDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPÉENNE : création d'une Europe politique unie.

PRÉSENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Élections ou Référendum).

LE CANDIDAT DU FRONT DÉMOCRATIQUE présenté par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. prend l'engagement solennel de respecter ce programme qu'il considère comme un contrat avec le corps électoral.

Mais cela impose aux Électeurs qui veulent **VOTER UTILE** le devoir de ne pas **disperser leurs voix.**

La France compte trop de partis, chacun le sait.

Que penser alors de ceux qui ne peuvent y trouver place ou qui réclament qu'il s'en crée de nouveaux ?

Vous savez ce que représente le candidat communiste.

Vous savez ce que représente le candidat de l'U.N.R.

Vous ne savez pas ce que représentent les candidats sans Parti !

Si vous voulez sauvegarder

les conquêtes sociales, les libertés républicaines, les institutions démocratiques

Vous voterez socialiste

Vous voterez pour André BEAUCHET

Journaliste, Secrétaire Fédéral du Parti Socialiste S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

Hubert BRUANDET

Agriculteur à NOLAY,
Président du Cercle Cantonal des Jeunes Agriculteurs de Pougues-les-Eaux,
Administrateur de la Coopérative de Prémery

Vu : Le CANDIDAT.

IMP. AVENIR - NEVERS